

# Communiqué de presse

25/09/2024

## 10 priorités de santé publique pour la mandature qui s'ouvre

Alors que la composition de l'Assemblée nationale et du gouvernement sont désormais connues, la Société Française de Santé Publique appelle les responsables politiques à prendre la mesure de l'extrême difficulté dans laquelle se trouvent aujourd'hui de nombreux acteurs du système de santé.

Il en va des soignant.e.s, qu'ils exercent en établissements de santé ou en ville, comme de l'ensemble des autres acteurs : collectivités territoriales, habitant.e.s, associations de malades et d'usagers, professionnel.le.s de la santé publique, professionnel.le.s du secteur médico-social, agents publics...

Les ressources manquent partout, qu'elles soient humaines ou budgétaires, et de nombreux freins politiques, institutionnels ou organisationnels empêchent de garantir à tou.te.s un égal accès à la prévention et à des soins de qualité autant que la préservation de conditions de vie favorables à la santé.

En conséquence, la SFSP appelle les responsables politiques à placer l'être humain au cœur de leurs préoccupations et à engager une action déterminée au service de l'intérêt général en santé. Dans ce sens, la SFSP formule à l'attention du Parlement et du gouvernement les 10 priorités d'action suivantes :

- Fonder l'action publique sur une approche de promotion de la santé, interministérielle et intersectorielle (« la santé dans toutes les politiques »), qui associe les différents niveaux de décision (national, régional, départemental, communal)
- Promouvoir les démarches de transition socio-écologique dans le cadre du paradigme « One Health »
- Réorienter les services de santé autour des principes des soins de santé primaires
- Investir massivement dans les ressources humaines en santé, singulièrement à l'hôpital, sur le plan des rémunérations et des compétences
- Structurer des parcours de santé tout au long de la vie garantissant des conditions de vie et de travail dignes, en particulier pour les personnes malades chroniques, précarisées ou en situation de handicap
- Donner à la politique de santé mentale une place nouvelle, des perspectives structurantes et des moyens significatifs
- Renforcer et approfondir la démocratie en santé, à tous les échelons territoriaux
- S'attaquer résolument aux déterminants commerciaux de la santé (alcool, tabac, alimentation...)

- Mener une action déterminée sur les déterminants sociaux et environnementaux de la santé : éducation, emploi, logement, alimentation, qualité de l'air, de l'eau et des sols, transports, urbanisme, exclusion sociale, égalité des droits et lutte contre les discriminations, petite enfance, vieillissement et handicap...
- Assumer une trajectoire budgétaire pluriannuelle garantissant la hausse des crédits consacrés à la prévention et à la promotion de la santé dans le cadre de la Stratégie nationale de santé

À court terme, nous regrettons l'abandon du concept de « Prévention » dans l'intitulé du nouveau ministère en charge de la Santé. Nous nous réjouissons de la volonté affichée par le Premier ministre de faire de la santé mentale la « Grande cause nationale » de l'année 2025 et attendons une décision rapide dans ce sens. Nous sommes en revanche inquiets du retour de la perspective d'une atteinte à l'Aide médicale d'Etat, dispositif essentiel pour la santé des populations auquel l'ensemble des acteurs de la santé sont attachés.

La SFSP rappelle enfin son attachement à l'élaboration de politiques de santé fondées sur les meilleures connaissances et expertises disponibles.

Nous nous tenons à la disposition des parlementaires et de la nouvelle ministre de la Santé et de l'Accès aux soins pour travailler à l'élaboration de politiques favorables à la santé.

## CONTACT PRESSE

Pr Anne Vuillemin, Présidente : [presidence@sfsp.fr](mailto:presidence@sfsp.fr)

François Berdugo, Délégué général : 06 07 01 81 42 et [accueil@sfsp.fr](mailto:accueil@sfsp.fr)

[www.sfsp.fr](http://www.sfsp.fr)



### Bureau Paris

104-106 rue Oberkampf 75011 Paris

### Bureau Nancy

1 rue de la Forêt 54520 Laxou

+33 (0)3 83 44 39 17

[accueil@sfsp.fr](mailto:accueil@sfsp.fr)